

Communiqué

Le 24 mai dernier, l'Association nationale des directeurs d'écoles supérieures d'art (ANDÉA) procédait à sa dissolution pour se constituer en Association nationale des écoles supérieures d'art (ANdÉA) et s'ouvrir ainsi, au-delà du seul cercle des directeurs d'établissements, à la diversité des acteurs qui font la richesse et la vie des écoles d'art.

Le 6 décembre 2012, s'est tenue à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon la première assemblée générale de l'ANdÉA.

Il est clairement apparu que, tant du point de vue de sa représentativité que de sa capacité d'expertise et de réflexion, l'ANdÉA sort renforcée de sa mutation. L'assemblée générale a réuni 76 membres dont 29 directeurs et 48 membres associés. Cette forte présence, ajoutée à une participation sans précédent des écoles sur l'année 2012 (43 établissements sur les 44 existants sont adhérents), est un signe clair de la nouvelle place prise par l'ANdÉA dans le paysage des enseignements supérieurs artistiques. Par son rythme soutenu, sa densité informative, les perspectives qu'elle a ouvertes et l'atmosphère de convivialité et de travail qui s'en dégagait, cette première Assemblée générale a montré que l'ouverture de l'ANdÉA au-delà du seul cercle des directeurs était un facteur de dynamisation essentiel et que l'ANdÉA était désormais configurée pour mener au mieux les missions qui sont les siennes :

- être une plateforme de réflexion, une instance de proposition et une force d'affirmation de la spécificité des enseignements supérieurs à la création
- promouvoir et développer, dans un contexte de recomposition du paysage des enseignements supérieurs artistiques et de réflexion plus générale sur l'organisation de l'enseignement supérieur et de la recherche, un modèle de formation et de recherche singulier, irréductible au seul champ de l'enseignement supérieur et pouvant, à ce titre, entretenir des relations fécondes avec celui-ci
- œuvrer à une meilleure structuration et à la nécessaire valorisation, tant politiques que conceptuelles, du champ des arts visuels
- contribuer au débat d'idées contemporain, en faisant valoir, à une époque où l'éducation et la créativité sont des enjeux politiques, sociaux et économiques de première importance, le modèle émancipateur des écoles d'art.

Cette assemblée générale a été également l'occasion de pourvoir les trois sièges qui avaient été laissés vacants au Conseil d'administration de façon à inscrire au sein de celui-ci sa volonté d'ouverture. Ont été élus :

- Patricia Ribault, docteur en art et science de l'art, responsable de la recherche et coordinatrice du post-diplôme à l'ESAD Reims
- Bernhard Rüdiger, artiste, professeur à l'ENSBA Lyon, directeur d'une unité de recherche
- Aymée Rogé, administratrice de la HeaR Strasbourg-Mulhouse.

Cette assemblée générale a en outre permis de présenter les quatre commissions qui vont se mettre au travail dès janvier :

- la commission « Formation et insertion professionnelle », sous l'impulsion de Stéphane Doré, vice-président en charge de la formation ;
- la commission « Recherche et innovation », sous l'impulsion de Stéphane Sauzedde, vice-président en charge de la recherche ;
- la commission « Relations internationales et européennes », sous l'impulsion de Christian Dautel, vice-président en charge des relations internationales ;
- la commission « Questions juridiques : statut des personnels et organisation des EPCC », sous l'impulsion de Danièle Yvergnaux, trésorière.

Ces quatre commissions livreront le premier compte-rendu de leurs travaux lors de la prochaine assemblée générale de l'ANdÉA, qui se tiendra à l'École supérieure d'art et design de Saint-Étienne le 25 mars 2013, à l'occasion de la Biennale internationale design Saint-Étienne.

Une 5e commission est également prévue dans les statuts : la commission « Vie de l'étudiant », qui sera mise en place ultérieurement.

Le bureau et le conseil d'administration de l'ANdÉA sont donc désormais constitués comme suit.

Président : Emmanuel Tibloux, directeur de l'ENSBA, Lyon

Vice-président chargé de la formation : Stéphane Doré, directeur de l'ENSA, Bourges

Vice-président chargé de la recherche : Stéphane Sauzedde, directeur de l'ESAAA, Annecy

Vice-président chargé des relations extérieures : Sylvain Lizon, directeur de l'ENSAPC, Cergy

Vice-président chargé des relations internationales : Christian Dautel, directeur de l'ESBA TALM, Tours – Angers – Le Mans

Trésorière : Danièle Yvergniaux, directrice de l'EESAB Bretagne, site Quimper

Secrétaire : Jean-Marc Réol, directeur de l'ESATPM, Toulon

Sont aussi membres du Conseil d'administration :

Guadalupe Echevarria, directrice de l'EBABX, Bordeaux

Dominique Pasqualini, directeur de l'EMA, Chalon-sur-Saône

Patricia Ribault, docteur en art et science de l'art, responsable de la recherche et coordinatrice du post-diplôme à l'ESAD Reims

Aymée Rogé, administratrice de la HeaR Strasbourg-Mulhouse.

Bernhard Rüdiger, artiste, professeur à l'ENSBA Lyon, directeur d'une unité de recherche.

Contact

Emmanuel Tibloux

emmanuel.tibloux@ensba-lyon.fr

06 17 98 43 14